

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7253**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Professionnel Sciences Humaines et Sociales, Mention Actions Sociales et de Santé, Spécialité Chargé d'Etudes Sociologiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP), Université de Bretagne Occidentale - Brest	Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Recteur de l'académie de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de ce diplôme sont des professionnels qui peuvent être chargés de :

- Participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches.
- Rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes.
- Construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation.
- Recueillir les données de terrain et les traiter à l'aide d'outils scientifiques.
- Observer et analyser un milieu.
- Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication à la fois théorique et pratique.
- Rédiger des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...).

Afin de mener à bien l'ensemble de ces activités le diplômé doit mobiliser les compétences ou capacités suivantes :

- Reformuler la demande sociale dans des termes vérifiables scientifiquement.
- Analyser, mettre en cohérence et synthétiser les données issues de l'observation et des travaux bibliographiques disponibles.
- Analyser les données du recensement pour étudier les caractéristiques d'une population et pour établir des projections de population.
- Réaliser des pyramides des âges et étudier des suivis de carrière grâce à des tableaux d'entrée-sortie ou à l'étude de trajectoires biographiques.
- Faire émerger les besoins des populations à travers des entretiens formels et informels.
- Réaliser des diagnostics concernant les situations de diverses populations, notamment en matière d'égalité des chances dans l'entreprise ou dans une collectivité donnée.
- Suivre des processus méthodologiques rigoureux respectant les contraintes de la démarche scientifique.
- Innover et faire preuve de créativité dans des limites fixées par l'observation.
- Valoriser les résultats par une rédaction et une présentation adaptées aux normes et aux exigences des destinataires du produit.
- Organiser et gérer son temps pour achever les travaux dans les délais impartis.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut exercer dans les secteurs d'activité suivants :

- Organisme public d'études et de recherche
- Laboratoire universitaire
- Service d'études de l'administration publique et des collectivités territoriales
- Observatoire Régional de Santé, Hôpital, réseau de santé
- Etablissement public ou privé de recherche (Fondation de Gérontologie, Institut de Veille sanitaire, Education pour la santé, Caisses Nationales des Allocations Familiales)
- Service d'études d'une grande entreprise ou d'un organisme professionnel
- Cabinet d'études et de conseil, consultant prestataire de services
- Direction des ressources humaines d'une grande entreprise
- Associations ou ONG, y compris de santé
- Les agences d'urbanisme et les sociétés d'aménagement
- Les Sociétés d'Economie Mixte

Il peut exercer les emplois suivants :

- Chargé d'études sous ses différentes appellations : Chargé d'études en entreprise, Chargé de recherche, Chargé d'études et de recherche en sciences de l'homme, Sociologue, Chargé d'opération de développement (économique, social et culturel), Chargé de développement social, Chargé de mission (développement local)

- Adjoint ou Assistant ou Consultant en gestion des ressources humaines ou en management interculturel
- Consultant en formation

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1802 : Développement local

K2111 : Formation professionnelle

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur 4 semestres, la certification s'obtient après une évaluation sur les unités d'enseignements suivantes :

Semestres 7 et 8 : (7UE/30ECTS)

- UE 1 : Sujet, liens sociaux et vulnérabilités
- UE 2 : Méthodologies de recherche appliquées aux sciences sociales et de santé
- UE 3 : Langues vivantes
- UE 4 : Politiques et Actions publiques
- UE 5 : Analyse des populations et des contextes
- UE 6 : Réponse à une demande sociale de recherche
- UE 7 : Travail dirigé du projet collectif

Semestres 9 et 10 : (6UE/30ECTS)

- UE 8 : Les politiques sociales française et européenne
- UE 9 : Les méthodes sociologiques
- UE 10 : Entre le savant et le politique : le sociologue praticien
- UE 11 : Les champs de l'intervention sociale
- UE 12 : Les méthodes
- UE 13 : 2 Options aux choix parmi le master professionnel « représentations sociales »

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 (JO du 27 avril 2002)

Décret n°2002-481 du 8 avril 2002 (JO du 8 avril 2002) relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 décembre 2005 relatif aux habilitations de l'université de Brest à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Observatoire des parcours de formation et d'insertion professionnelle de l'Université de Bretagne Occidentale
<http://www.univ-brest.fr/suaaip>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest, Quimper, Morlaix

Historique de la certification :